

BULLETIN n° 41

Chers Membres,

Les travaux arrivant à leur fin, il nous semble important de vous informer des démarches entreprises par le comité pendant cette période.

Dans la phase du gros œuvre peu de problèmes sont à signaler, l'avancement étant même plus rapide que prévu. Nous sommes intervenus plusieurs fois auprès de Swiss Life, sans succès, pour que les véhicules en infraction sur l'esplanade soient amendés. Cela se corse dès la mise en service provisoire du parking et des travaux sur l'esplanade.

Rampe d'accès provisoire

En octobre 2016, Steiner nous informe que pendant la construction du parking de liaison devant FT 10, aucun accès aux véhicules ne sera possible sur l'esplanade. Nous avons insisté pour que Steiner tienne ses promesses de janvier 2016 et, pour des raisons de sécurité, un accès obligatoire aux véhicules d'urgence devait être assuré.

Un PV de séance de travail en octobre prévoit la mise en place de la rampe entre les 2 nouveaux bâtiments et que celle-ci sera accessible pour les services d'urgence, les livraisons, déménagements et le transport pour les personnes à mobilité réduite. Nous avons demandé que le passage des motos et vélos soit toujours possible, que la barrière soit munie d'un cadenas SI en cas de fermeture.

Nous avons aussi demandé que les containers à ordures, papier et compost soient déplacés sur l'esplanade, devant le bâtiment administratif. Steiner a accepté de les installer au bas de la rampe ce qui n'était pas la solution idéale.

Si pendant les fêtes de Noël, tout s'est bien passé, dès le 4 janvier 2017 Steiner barricade la rampe alors que le chantier ne débute que le 14 janvier. Malgré nos mails, Steiner refuse de se mettre aux normes incendies. Un courrier à la police du feu débloque en partie la situation: un cadenas SI est posé, les accès aux services d'urgence sont assurés. La colère gronde parmi les locataires et Steiner nous invite à une séance pour apaiser le conflit. Nous avons placardé le résultat de ces discussions et pendant quelques jours la situation s'est améliorée. C'était sans compter avec l'inspection des chantiers qui oblige Steiner de fermer la barrière. On a demandé que celle-ci soit ouverte le soir et le week-end, mais sans succès.

Parking moto

Nous avons constaté que le projet ne prévoyait aucune place à l'extérieur pour les motos. Selon la législation existante, le maître d'œuvre n'est pas tenu à mettre à disposition des places de parc. Sur le site, nous avons dénombré 65 motos et une solution devait être trouvée pour éviter ces véhicules sur l'esplanade. Dans le nouveau parking souterrain, 21 places étaient prévues.

Nous avons proposé d'utiliser l'ancien dépôt en sous-sol le long de GEV24/26 comme parking moto. Pour cela il fallait supprimer 2 places autos pour une capacité de 35 places motos. Swiss Life a estimé le coût trop onéreux et cette proposition a été abandonnée.

En contrepartie ils ont prévu 17 places au sud de FT 10bis, devant les balcons, et quelques places dans l'angle sud-est. Le choix de mettre des 2-roues juste devant des balcons est inadéquat et nous avons proposé que le parking soit aménagé à la limite Est de la propriété. Entre les arbres, il y a suffisamment de place pour 40 véhicules. Ce n'est pas l'idéal, mais c'est la seule zone à disposition sur la propriété. Swiss Life n'a pas retenu notre proposition et nous avons transmis nos plans à Livit et à l'architecte. A ce jour, nous n'avons pas eu de réponse, mais au vu des travaux effectués ces derniers jours, le parking devant les balcons de FT 10bis semble être abandonné et nous ne perdons pas espoir.

Places de parking visiteurs

Nous avons demandé un certain nombre de places visiteurs sur le parking extérieur, vers la déchetterie. Swiss Life n'est pas opposé à cette demande, mais nous n'avons eu aucune réponse officielle.

Sécurité des immeubles depuis le parking souterrain

L'accès aux immeubles est possible pour toute personne rentrant dans le parking, les portes menant aux ascenseurs ne pouvant être fermées à clef pour des raisons de sécurité incendie. Nous avons demandé que l'appel de l'ascenseur au niveau -1 soit sécurisé par la pose d'une serrure. Ce point a été accepté et selon nos informations, ce travail est planifié par Livit.

Entrées d'immeubles

Nous avons demandé à Swiss Life que les portes d'entrée des immeubles soient changées et qu'elles s'ouvrent sur l'extérieur. Il faut noter que sur les plans initiaux, le niveau fini de l'esplanade le long de GEV était au niveau des portes d'entrée. Nous avons aussi demandé un accès facilité pour les personnes à mobilité réduite. Sans action de Swiss Life, nous avons réitéré ces demandes à Livit qui étudie leur réalisation, des devis ayant été demandés. Nous avons l'espoir que ces travaux seront effectués au plus tard l'année prochaine.

Places de parking

Nous avons collaboré avec Livit pour assurer à tout locataire qui était au bénéfice d'un bail pour le parking, avant les travaux, de retrouver une place. Nous avons aussi tenu compte des locataires à mobilité réduite pour que leur place soit le plus près des ascenseurs.

Planification des travaux, propreté

Si durant le gros œuvre une planification détaillée a été établie, ce n'est pas le cas pour les travaux sur l'esplanade et nous déplorons le manque de professionnalisme de l'équipe Steiner durant cette phase. Différents travaux sont lancés sur toute l'esplanade, sans jamais être finalisés.

- Le long de GEV le remblaiement de l'ancien dépôt en sous-sol est resté inachevé plusieurs mois.
- Il reste 3 mètres pour finaliser le chemin menant à l'école des Allières, soit une 1/2 journée de travail. Malgré nos demandes répétées, cet accès n'est pas terminé et Steiner continue à le bloquer.
- Steiner nous informe que les travaux d'asphaltage débutent et que les accès se font uniquement par le parking souterrain pour une semaine. Mais, vu la météo, cette phase va durer plus de 3 semaines. Steiner aurait pu consulter le site de la météo pour définir la date de ces travaux.
- L'asphalte est posé, puis celui-ci est cassé pour poser les bordures vers GEV 24 et l'étanchéité doit être refaite.

Nous déplorons aussi le manque de propreté de ce chantier qui nous a fait respirer un air pollué pendant de long mois. Le parking souterrain est mis en service sans un dépoussiérage préalable. Sur l'esplanade nous n'avons vu les balayeuses que lors des travaux d'asphaltage. La poussière est soufflée au lieu d'être aspirée et elle s'infiltre dans les appartements.

Nous avons essayé par de nombreuses et répétées interventions de diminuer les nuisances, mais le temps de réaction de Steiner était très lent, en cas de réaction. Le comité est extrêmement frustré du peu de résultats de ses démarches. Heureusement le chantier s'achève et l'on retrouvera bientôt le calme et un air moins pollué.

Ci-joint nous vous faisons parvenir le bulletin de versement qui vous permettra de vous acquitter de la cotisation 2017 de Fr. 30.--, inchangée. Nous vous remercions de bien vouloir nous verser ce montant d'ici fin juin 2017.

Cordiales salutations.

Le comité

Eric Bachmann (24 GEV, 022 735 04 95), **André Hensler** (24 GEV, 022 736 48 49),
Guy Jost (10bis FT, 022 735 81 96), **Luc Maury** (10 FT, 022 736 58 16),
Simone Rudisuhli (26 GEV, 022 735 09 15), **Marthe Wasem** (10 FT, 022 736 89 79).

Annexe : bulletin de versement